



Fonds de développement des territoires

Rapport d'activités

Du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
Préambule	3
Rôle et responsabilité de la MRC	3
Gestion du fonds	3
Documentation.....	3
Soutien aux entreprises et aux organismes.....	4
Soutien aux communautés rurales.....	4
Tourisme.....	4
Financement.....	4
Économique.....	5
Communautaire et social.....	6
Administration.....	6
Sommaire.....	7
Informations complémentaires.....	7

PRÉAMBULE

Suivant la sanction du projet de loi 28 Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) a remis la responsabilité du développement local et régional de notre territoire entre les mains de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRC).

Dans le but de soutenir les MRC dans cette nouvelle compétence, le MAMOT a mis en place le Fonds de développement des territoires (FDT).

RÔLE ET RESPONSABILITÉ DE LA MRC

Le FDT sert d'outil de financement pour les mesures de développement local et régional de la MRC. Ces mesures peuvent porter sur les objets suivants :

- ✚ La réalisation de ses mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;
- ✚ Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaine social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
- ✚ La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- ✚ La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental;
- ✚ L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement;
- ✚ Le soutien au développement rural, dans le territoire rural qu'il aura défini à cette fin.

GESTION DU FONDS

Documentation

Dans la réalisation de ce mandat, la MRC a validé les axes et priorités en cours ainsi que les différentes politiques nécessaires à la bonne marche des différents programmes et pour les différents volets de développement de la Vallée du Richelieu.

Soutien aux entreprises et aux organismes

La MRC a révisé les politiques en place et a élaboré des politiques visant le financement de nouveaux projets

- ✚ La politique de soutien aux entreprises 2016-2017;
- ✚ Les secteurs priorisés FLI-FLS 2016-2017;
- ✚ La politique de Micro crédit 2016-2017;
- ✚ La politique de soutien aux projets structurants 2016-2017;
- ✚ Le cadre de gestion du FDVR 2017-2018.

Soutien aux communautés rurales

La Politique de soutien aux communautés rurales a été mise sur pied par la MRC en 2015 afin d'assurer le développement des communautés rurales et l'occupation dynamique du territoire de la Vallée-du-Richelieu. Elle s'inscrit, en quelques sortes, en continuité avec l'esprit du Pacte rural appliqué de 2002 à 2015. Ses orientations stratégiques sont:

- ✚ Promouvoir le renouvellement et l'intégration des populations;
- ✚ Favoriser la mise en valeur des ressources humaines, culturelles et physiques du territoire;
- ✚ Assurer la pérennité des communautés rurales;
- ✚ Maintenir un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement naturel et les activités économiques.

Afin de bien encadrer ce fonds, la MRC a mis-à-jour la politique en cours :

- ✚ La politique de soutien aux communautés rurales 2015-2019.

Tourisme

Au niveau touristique, aucun plan d'action n'était en cours depuis plusieurs années. Par le financement octroyé par la MRC au CLD en 2015-2016, ce dernier a accompagné la MRC dans une planification stratégique du tourisme dans la Vallée du Richelieu. Cette réflexion a permis de dresser un portrait de la situation ainsi qu'un constat des principales forces et faiblesses de notre région. Le positionnement établi pour Tourisme Vallée-du-Richelieu a été ancré dans une politique touristique qui sera lancée au premier trimestre de l'année 2017-2018. Celle-ci servira de base au plan d'action 2017-2021.

Financement

Une somme de 611 116\$ a été versée par le ministère pour la gestion de ce programme dans la Vallée du Richelieu. À ce fonds, un montant supplémentaire de 146 902\$ a été

déposé. Cette somme découle de la fermeture de la Conférence régionale des élus de la Montérégie Est. Le total des fonds a été réparti sous trois volets : économique, communautaire et social ainsi que l'administration.

Économique

Dans le cadre du volet économique : La MRC a versé 208 280\$ pour l'ensemble des services visant la promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise. En voici le détail :

	Type d'aide	Titre du projet, du contrat ou du mandat	Sommes versées FDT
Centre local de développement de La Vallée-du-Richelieu	Conseil aux entreprises, organismes, communautés (mobilisation)	Développement économique pour les 3 derniers trimestre de l'année 2016	155 703,78
Centre local de développement de La Vallée-du-Richelieu	Conseil aux entreprises, organismes, communautés (mobilisation)	Développement économique pour le premier trimestre de l'année 2017	52 576,00
			208 279,78

Par ailleurs, plusieurs ententes débutaient au courant de l'année 2016-2017 et qui se terminaient plus tard que le 31 mars 2017. La MRC a donc des engagements financiers dans le cadre des projets suivants :

	Type d'aide	Titre du projet, du contrat ou du mandat	Engagement via le FDT
Centre local de développement de La Vallée-du-Richelieu	Contrat de service	Promotion touristique, culturelle et agroalimentaire	183 232,50
Centre local de développement de La Vallée-du-Richelieu	Contrat de service	Soutien aux communautés rurales	12 000,00
			195 232,50

Communautaire et social

Certaines ententes signées en 2015-2016 ou en 2016-2017 ne se terminaient qu'après le 31 mars 2017. Les engagements financiers sont les suivants :

	Type d'aide	Titre du projet, du contrat ou du mandat	Engagement via le FDT
Corporation AIJT	Subvention : développement des milieux de vie 2016-2017	Travailleur de rues, villages et rangs	32 469,00
Corporation de développement communautaire Vallée-du-Richelieu	Subvention : développement des milieux de vie 2016-2017	Soutien au développement social	76 840,50
Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil	Subvention : évènement 2017	Fête Saint-Mathieu	13 800,00
Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu	Subvention : développement des milieux de vie 2017-2018	Site Internet pour tous	13 833,00
Mille et une rues	Subvention : développement des milieux de vie 2017-2018	Travailleur de rues, villages et rangs	8 255,00
Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu	Subvention : développement des milieux de vie 2017-2018	Modernisation des cuisines collectives	8 000,00
Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu	Subvention : développement des milieux de vie 2017-2018	Système multimédia	4 880,00
Société d'histoire des Riches-Lieux	Subvention : autre 2017-2018	Mise en valeur de la cloche Marguerite-Michel	5 000,00
Municipalité de Saint-Jean-Baptiste	Subvention : autre 2017-2018	Valorisation de l'histoire et soutien à la Société d'histoire	13 800,00
Chants de vieilles	Subvention : évènement 2017	Développement de la programmation jeunesse	911,00
Maison nationale des patriotes	Subvention : autre 2017-2018	Mise en valeur de la Meunerie Adréus Bonnier	5 000,00
Maison des jeunes La Traversée	Subvention : autre 2017-2018	Livre de recettes "Le jardin des générations"	9 500,00
			192 288,50

Administration

Une somme de 52 185\$ a été attribué à l'administration par la MRC.

Sommaire

Revenus		
Enveloppe reçue du FDT	611 116 \$	
Fermeture de la CRÉ	146 902 \$	
Total des revenus		758 018 \$
Dépenses		
Volet économique	208 280 \$	
Volet communautaire et social	- \$	
Volet administration	52 185 \$	
Total des dépenses		260 465 \$
Sommes disponibles pour l'année subséquente		497 553 \$
Engagements non versés		
Volet économique	195 233 \$	
Volet communautaire et social	192 289 \$	
Total des engagements non versés		387 521 \$
Sommes disponibles (engagées) pour l'année 2017-2018		110 032 \$

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La grande majorité des actions du Centre de local de développement de la Vallée-du-Richelieu est financée par le Fonds de développement du territoire de la M.R.C. de la Vallée-du-Richelieu. Vous pouvez consulter le rapport annuel de l'organisme sur le site Internet de ce dernier (<http://cldvr.qc.ca/le-cldvr/rapports-politiques-et-orientations>)